



Préparez sans tarder votre retraite

À la caisse, nous entendons fréquemment des membres nous dire, les yeux brillants, combien ils ont hâte de prendre leur retraite. La plupart d'entre eux envisagent de tirer leur révérence dans la cinquantaine, comme le veut la tendance de nos jours.

Réalisent-ils que, pendant une période pouvant s'étendre sur deux ou trois décennies, ils ne vont pas toucher le moindre revenu d'emploi ? Ont-ils pleinement conscience de l'ampleur de moyens financiers qui leur seront nécessaires à cette étape de leur vie ?

Nous ne cessons de le répéter : il est de toute première importance que vous

vous constituiez un solide capital de retraite, d'autant que la contribution de l'État risque de se faire de plus en plus modeste et que les employeurs cherchent à se désengager des régimes complémentaires.

Pour vous aider à accroître votre actif, voici une série de stratégies, que nous répartissons en trois segments, selon votre âge et le degré d'évolution de votre carrière. Les descriptions de ces trois groupes s'appuient sur des caractéristiques générales et votre situation peut en différer. Venez donc nous rencontrer et nous adapterons ces précieux conseils à votre réalité.



Premier segment : de 20 à 35 ans Entrée sur le marché de la main-d'œuvre

Vous sortez de l'université, diplôme en poche, décrochez votre premier emploi et entreprenez de rembourser votre prêt étudiant. Certains

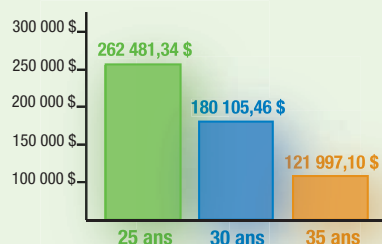
d'entre vous aspirent à fonder une famille et à acheter une propriété.

de trouver 100 \$ par mois que de réunir 1 200 \$ à la fin de l'année pour l'injecter dans votre REER.

Plus vous commencez jeune à cotiser, plus votre capital sera considérable à la retraite, comme le montre le tableau suivant. Cet exemple implique, dans les trois cas, une cotisation mensuelle de 100 \$ et un rendement de 7 %.

Votre cible d'épargne dépendra de vos ressources et de vos priorités. Nous pouvons la fixer avec vous. Vous vous simplifierez grandement la tâche grâce à l'investissement périodique : il est plus aisé

Valeur du REER à 65 ans



Celui qui attend jusqu'à 35 ans pour investir dans un REER disposera à la retraite d'un montant deux fois moins important que celui qui aura cotisé dès l'âge de 25 ans.



Vincent Bélanger
Planificateur financier



Alain Beauvais, Pl. fin.
Conseiller en finances personnelles

Charlène Poirier
Conseillère en finances personnelles

Représentants en épargne collective pour
Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Caisse Desjardins
Lachine / Saint-Pierre
1625, Notre-Dame
Lachine (Québec) H8S 2E5

Téléphone : (514) 637-4691
Télécopieur : (514) 637-9060

Votre retraite pourrait durer plus longtemps que votre carrière ! Il vous faudra sans doute compter principalement sur votre épargne personnelle. Et c'est maintenant qu'il faut y songer, quel que soit votre âge.

Venez nous rencontrer. Nous discuterons de la planification financière de votre retraite et des nouvelles solutions de placement qui s'offrent à vous.



Deuxième segment : de 36 à 50 ans

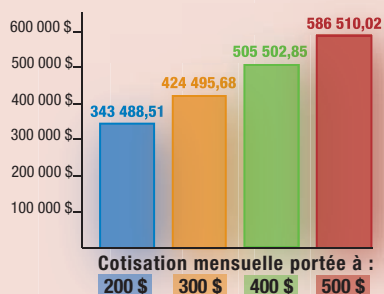
Maturité professionnelle

Vos conditions de travail se sont stabilisées et améliorées. Vos enfants grandissent et vous payez votre hypothèque. Vous faites face à des dépenses élevées, mais vos revenus sont à l'avenant.

Lorsque vous passerez à la caisse, nous pourrions discuter de l'opportunité pour vous de souscrire à un REER de conjoint ou à un Régime d'épargne-études.

Attardons-nous, pour le moment, à l'augmentation de votre cotisation REER (voir le tableau ci-dessous). Imaginons que celle-ci se chiffrait à 100 \$ par mois depuis vos 25 ans. Voyons ce qui se passe lorsque, à partir de 40 ans, vous la doublez, la triplez, la quadruplez ou même la quintuplez ! De nouveau, nous partons de l'hypothèse d'un rendement de 7 %.

Valeur du REER à 65 ans



Comme vous pouvez le constater, votre cotisation mensuelle entraînera un gain de 243 000 \$ si, à 40 ans, vous la majorez à 500 \$ plutôt qu'à 200 \$. Cette tactique de maximisation devrait retenir l'attention de ceux d'entre vous qui n'ont pas eu la possibilité de constituer tôt leur REER. Vous rattraperez ainsi le temps perdu.

Troisième segment : de 51 à 65 ans

Approche de la retraite

Votre résidence est maintenant payée, vos grands enfants quittent le nid familial et votre revenu n'a jamais été aussi considérable. Vous précisez vos projets de retraite, quels qu'ils soient. C'est à cet âge que la planification financière se révèle cruciale. Les planificateurs financiers s'entendent pour dire qu'il est préférable de conserver votre REER jusqu'à l'âge limite de 69 ans. De la sorte, vous profiterez d'une croissance à l'abri de l'impôt.

En attendant, si vous détenez un compte non enregistré, vous

Épargne mensuelle	500 \$
Rendement	7 %
Valeur à 60 ans	86 542,40 \$
Revenu annuel jusqu'à 65 ans	20 563,68 \$
Revenu mensuel	1 713,64 \$
Revenu après impôt*	1 602,22 \$

* Si votre taux d'imposition se situe à 42,4 % et que le prix de base rajusté (PBR) de vos placements est de 60 000 \$.

pourrez y puiser un revenu en début de retraite. Supposons qu'à compter de vos 51 ans, vous avez investi 500 \$ par mois hors REER, dans des produits fiscalement avantageux, pour vous retirer dès 60 ans et laisser votre REER intact jusqu'à 65 ans. Vous obtiendriez ainsi un revenu mensuel de 1 713,64 \$ entre 60 et 65 ans (voir le tableau ci-dessous).

Pour tirer le même revenu mensuel de votre REER, il vous aurait fallu sortir 2 781,63 \$ par mois (soit 33 379,56 \$ par année, pour un total de 166 897,80 \$ en 5 ans), étant donné que de pareils retraits sont pleinement imposables, par opposition au revenu des produits fiscalement avantageux.



Stratégies REER recommandées selon votre âge

De 20 à 35 ans

- Donnez-vous un **objectif d'épargne annuelle**.
- Cotisez le **plus vite possible** à un REER.
- Optez pour l'**investissement périodique**.

De 36 à 50 ans

- Cotisez le **maximum** à votre REER.
- Au besoin, **utilisez votre remboursement d'impôt** à cette fin.
- **Ouvrez un compte non enregistré** dès que vous avez atteint le plafond de cotisations à votre REER.
- Évaluez les **avantages d'instaurer un REER de conjoint** pour faciliter le fractionnement de revenu à la retraite.
- Renseignez-vous sur le Régime d'épargne-études, afin d'**assurer l'avenir de vos enfants**.

De 51 à 65 ans

- Épuisez vos **droits inutilisés de cotisation** à votre REER.
- Investissez dans un **compte non enregistré**.
- Dressez la **liste de vos rêves de retraite** en ordre d'importance.
- Demandez-nous de vérifier si **votre épargne sera suffisante** pour les réaliser.
- Élaborez un **plan financier précis** si vous envisagez une retraite anticipée.
- Déterminez à **quel moment** vous souhaitez recevoir les prestations de la Régie des rentes du Québec.

Nous pouvons vous guider

Prenez rendez-vous avec nous ! Nous examinerons ensemble les solutions qui s'imposent pour vous permettre de prendre en confiance une retraite bien méritée. ■



Conjuguer avoirs et êtres

Le présent document vous est fourni seulement à titre d'information. Il n'a pas pour but de vous donner des conseils précis de nature financière, fiscale, juridique ou autre, et les exemples qui peuvent y être fournis ne s'appliquent pas nécessairement à votre situation. Vous ne devez pas agir sur la foi de l'information contenue dans le présent document sans avoir pris l'avis d'un conseiller financier ou autre professionnel. Desjardins ne peut en aucun temps être tenu responsable des conséquences de tout ordre ou décision d'investissement basé sur le contenu du présent document.